

Diagonales : L'étude de la langue se poursuit en classe de première

23-02-2015

Sur le site etudes-litteraires.com, Pauline365 écrit : " Bonjour, je suis actuellement en première L et ma professeur (sic) de français nous a demandé de choisir un texte auctorial afin de le présenter par la suite devant toute la classe. Cependant, j'ai un problème je ne sais c'est pas ce que c'est ! J'ai cherché sur internet, dans des livres, partout et je n'ai trouvé aucune définition ou explication... Merci d'avance". Jean-Luc lui répond : "Bonjour, auctorial signifie d'un auteur. Je pense que ton professeur cherche en fait à te faire présenter un paratexte auctorial [...]"

Le Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010 du ministère de l'Education nationale (NOR : MENE1019760A - arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010- MEN - DGESCO A1-4) précise : "L'étude de la langue se poursuit en classe de première : il s'agit de mettre les connaissances acquises au service de l'expression écrite et orale ainsi que de l'analyse des textes. On cherche à donner aux élèves, par la consolidation et le réinvestissement de ces connaissances, le goût de l'expression juste et la conscience de la liaison entre faits de langue, effets de sens et articulations de la pensée. Au-delà des rappels nécessaires en matière de grammaire de phrase, l'étude de la grammaire de texte et de la grammaire de l'énonciation se poursuit pour construire une conscience plus complète et mieux intégrée de ces différents niveaux d'analyse." Paratexte administratif ou narcissisme auctorial ?

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com

